



Saint-Pierre d'Albigny – Pôle Multi-Activités

Lettre d'information

Quoi de neuf ?

Vous n'avez pas reçu beaucoup de nouvelles de notre part depuis l'assemblée générale du printemps dernier et nous vous prions de nous en excuser.

Nous ne sommes pas pour autant restés inactifs puisque 12 des 13 toitures de la première tranche sont désormais en production, et nous attendons la mise en service par Enedis de la dernière installation. Un résumé vous est présenté dans les pages suivantes.

Les premiers retours de la production estivale, ainsi que le soleil d'automne indiquent une production supérieure aux prévisions formulées par le bureau d'études. Un bilan complet sera constitué après une année complète de production.

Sans tarder, nous nous sommes également lancés dans la réalisation d'une deuxième tranche de toitures photovoltaïques. Néanmoins, avec la refonte des tarifs d'achat en 2017, notre modèle économique a été fortement impacté, et il nous est désormais quasiment impossible de réaliser des « petites » installations sur des toitures de maisons individuelles. Ceci est fort dommage car le potentiel est important et quelques personnes nous ont contacté pour équiper leur toiture.

Aussi, afin de réaliser des projets avec une rentabilité économique acceptable, nous recherchons présentement des toitures d'une taille minimale de 200 m², permettant de réaliser des installations d'une puissance de 36 kWc.

Les projets de Centrales Villageoises continuent d'essaimer, nous avons été sollicités pour témoigner auprès du territoire voisin du Grand Chambéry, et à Archamps pour la CV CitoyENergie, ainsi que lors des Rencontres Nationales « Énergies et Territoires Ruraux », à Montmélian.

Enfin, nous avons le plaisir de vous annoncer que Le Solaret accueillera le 30 mars 2019 l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Centrales Villageoises. Cet événement sera associé à l'inauguration de notre première phase de réalisations.

Réservez la date dès à présent !

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne fin d'année et n'hésitez surtout pas à nous questionner si vous souhaitez de plus amples informations.

Le Conseil Coopératif

Retour sur l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale des associés s'est tenue le 12 juin à Montmélian, en présence de 25 associés, 30 associés ayant donné pouvoir.

Les comptes de l'année 2017 ont été validés, les 1233 € de perte de l'exercice ayant été affectés au report à nouveau.

Le PV est disponible sur demande auprès du conseil coopératif.

Les 13 installations du Solaret

Chamousset

- La Chamoussarde 9 kWc (public)

Francin

- Maison Clerc-Bouju 7,8 kWc (privé)

Les Marches

- La Montgrabelle 9 kWc (public)

Montmélian

- Maison Simon 7,2 kWc (privé)
- Maison Chevrot 9 kWc (privé)
- Relais Assistantes Maternelles 9 kWc (public)
- EHPAD Jacques Merlin 9 kWc (public)

Planaise

- Maison Aguetzaz 9 kWc (privé)

Saint-Pierre d'Albigny

- Pôle Multi-Activités 36 kWc (public)
- Maison Loussière 8,4 kWc (privé)
- Maison Turpin 6,3 kWc (privé)

Saint-Jean de la Porte

- Maison Dinahet 9 kWc (privé)
- Maison Marin 8,4 kWc (privé)



Montmélian - Relais Assistantes Maternelles

LE PREMIER PROJET EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'installations	13
Puissance installée	137 kWc
Production prévisionnelle	166 MWh/an
Coût installations	269 548 €
Coût raccordements	25 776 €
Coût études	27 452 €
Coût travaux annexes	18 162 €
Frais notaire	9 547 €
Emprunt	286 000 €
Subventions	88 158 €
Frais divers SCIC depuis création	5 596 €



Les Marches - La Montgrabelle

RETROUVEZ TOUTES LES PRODUCTIONS EN SUIVANT LE LIEN CI-DESSOUS :

<https://drive.google.com/open?id=1KhdUXiQGIVt-jw8io75lAvuFdyYrPQ6S&usp=sharing>

Le financement

Cette première tranche a pu être réalisée grâce aux fonds propres que vous avez apportés pour un montant de 85 350 €, ainsi qu'une subvention importante de la Région Auvergne Rhône-Alpes d'un montant de 88 158 €, plus une subvention de 1000 € de la Communauté de Communes Cœur de Savoie.

Un emprunt a été souscrit auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes. Il a été garanti par la Communautés de Communes.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Premier financeur du projet

Parlons d'économie d'énergie

37%, du montant de vos travaux d'économies d'énergie, c'est ce que pourrait vous rapporter la vente de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) en Cœur de Savoie.

Les CEE : Qu'est-ce que c'est ?

Ils ont été mis en place par la loi du 22 janvier 2013, qui impose à toutes les entreprises qui vendent des produits carbonés (fioul, essence, gaz, etc...) d'acheter un certain nombre de CEE en fonction de la quantité de produits participant au réchauffement climatique qu'elles ont vendus. Les certificats sont émis par l'Etat aux personnes physiques ou morales qui effectuent des travaux d'économie d'énergie. Ces personnes peuvent ensuite les vendre aux entreprises mettant sur le marché des produits carbonés.

Dans la pratique, peu de gens connaissent l'existence de ces CEE et plus de la moitié des travaux réalisés ne sont pas valorisés. Du coup, l'état peine à favoriser la réduction des émissions par ce biais, les entreprises polluées ont du mal à trouver les CEE qu'il leur faut, les particuliers ne profitent pas des réductions, et notre planète continue à suer sang et eau....

L'association nationale des Centrales Villageoises a donc décidé d'essayer d'utiliser son réseau de proximité pour faire connaître ce dispositif et en faire profiter au maximum les habitants et les entreprises de territoires.

Comme vous pouvez vous en douter, l'émission des CEE au bénéfice des particuliers nécessite pas mal de démarches pour éviter les abus et l'association nationale, après étude et rencontres avec différents intervenants, a donc passé une convention avec un des organismes agréés pour déposer les demandes auprès des services de l'état. Espérant récupérer un nombre intéressant de CEE par le biais de notre réseau, cet organisme, GEO PLC, propose en échange d'installer un site internet et des interlocuteurs dédiés, des réunions d'informations, une formation simplifiée aux membres des conseils des Centrales Villageoises intéressés et un prix d'achat des CEE attractif autour de 4.75 € le MWhcumac (unité barbare d'économie cumulée).

Le lancement de cette plate-forme et du conventionnement devrait commencer au 1^{er} janvier 2019 et nous y consacrerons une communication spécifique dans notre prochaine publication avec tous les détails nécessaires.

Le Conseil Coopératif essaime

Les membres du Conseil Coopératif étaient mobilisés ces derniers mois pour porter la bonne parole auprès de différents acteurs.

Les journées « Énergies et Territoires Ruraux », se sont tenues à Montmélian du 26 au 28 septembre, organisées par le CLER et la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Cet événement réunit chaque année des élus et techniciens de territoires engagés dans des politiques énergétiques ambitieuses, vers des territoires à énergie positive. Le Solaret a été sollicité pour organiser une visite de 2 installations situées à Saint-Pierre d'Albigny, et a témoigné lors d'un atelier sur les grappes photovoltaïques, auprès d'autres intervenants.



L'essaimage de la démarche étant inscrit dans les statuts de la coopérative, c'est naturellement que nous sommes allés présenter notre retour d'expérience auprès des territoires voisins qui se lancent dans une démarche similaire :

- dans l'agglomération chambérienne, un collectif citoyen s'est constitué pour lancer un projet. Nous sommes intervenus lors des 2 réunions publiques à La Motte-Servolex et à Chambéry

- en Haute-Savoie, nous avons présenté notre expérience à l'AG constitutive des Centrales Villageoises CitoyENergie, située dans le Genevois et le Faucigny.

Les « grandes toitures »

Suite à la difficulté de poursuivre dans le modèle développé par le passé (toitures de 9 kWc), nous notre stratégie évolue en recherchant pour la 2ème tranche de travaux des toitures entre 9 et 36 kWc.

Le prix actuel du tarif d'achat se situe à 12 c€/kWh. Il ne permet de réaliser que des installations de l'ordre de 36 kWc, qui se situent à la limite haute de cette tranche tarifaire, sachant que les coûts de raccordement, de frais d'études, de frais d'installation des onduleurs, varient peu en fonction de la puissance installée.

Nous sommes donc actuellement à la recherche de toitures bien orientées d'une surface minimale de 200 m².

L'association nationale travaille sur un groupement d'achat, permettant de mutualiser avec les autres Centrales Villageoises et faire baisser les coûts d'installation.

Par ailleurs, nous n'excluons pas de travailler sur d'autres sources d'énergies renouvelables si des opportunités se présentent.



Chamousset – La Chamoussarde



Saint-Jean de la Porte – Maison Dinahet

Les Centrales Villageoises dans toute la France

Côté national, l'association des Centrales Villageoises poursuit son travail pour assurer la reconnaissance du modèle au sein des énergies citoyennes. Un rapprochement est notamment en cours avec Energie Partagée afin de coordonner l'effort global.

En effet, dans le domaine du solaire citoyen, les Centrales Villageoises sont maintenant un poids lourd du secteur avec plus de 1000 communes couvertes par ce modèle, 27 sociétés créées, 2800 associés. Grâce à cette initiative, c'est chaque année 2,5 GWh d'électricité verte qui est produite, et ça ne fait que commencer !

SCIC LE SOLARET à capital variable de 85350 €



SCIC AS Centrales Villageoises Le Solaret
165 rue du Pré de Foire
73250 Saint-Pierre d'Albigny
Tél: 06 64 71 46 59
www.centralesvillageoises.fr
solaret@centralesvillageoises.fr

Les prochains rendez-vous	
Lancement de la campagne C.E.E. Centrales Villageoises	Janvier 2019
Inauguration 1ère tranche	30 mars 2019
AG Solaret	Juin 2019